

Grève au Mont-Saint-Michel Le Ministère aux abonnés absents !

Les personnels dépossédés de leur outil de travail

Ce mercredi 3 avril, l'abbaye du Mont-Saint-Michel est fermée au public avec un taux de grévistes frôlant les 100% ! Les personnels sont mobilisés suite à une dégradation sans précédent de leurs conditions de travail du fait des difficultés d'accès au site depuis la mise en place du projet de rétablissement du caractère maritime dont la réalisation est confiée à un syndicat mixte duquel l'État est totalement absent. Les personnels de l'abbaye comme les salariés du Mont sont ainsi contraints d'emprunter quotidiennement des navettes pour accéder à leur lieu de travail. L'organisation des navettes a été déléguée à l'entreprise Veolia qui, il y a quelques semaines, a annoncé une refonte des conditions d'accès au site aboutissant à la diminution des rotations, à la suppression des navettes du personnel (dite « montoise ») et à la mise en place d'un forfait annuel de 90 euros que devront désormais payer les salariés pour accéder au parking. En outre, le tarif du parking visiteur devrait passer de 8,50 à 12 euros.

Un projet qui a perdu toute crédibilité

Ce projet, déjà fort décrié dans sa mise en œuvre perd ainsi toute crédibilité aux yeux des salariés. Sa véritable nature s'en trouve ainsi révélée : la privatisation d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, dont le seul but inavoué est de faire du profit au mépris de la valeur patrimoniale et culturelle. Les personnels de l'abbaye, rejoints par les salariés du Mont sont fortement mobilisés. Après avoir fermé l'abbaye, ils ont ouvert gratuitement le parking et ont organisé un barrage filtrant sur l'unique route d'accès au monument afin d'informer les visiteurs du mouvement. Les représentants des personnels seront reçus dans la journée par le Président du syndicat mixte

Une Ministre de la Culture qui fuit ses responsabilités

Le préavis de grève déposé auprès de la Ministre par le SNMH-CGT couvre l'ensemble des personnels de l'abbaye géré par le Ministère et le Centre des Monuments Nationaux. Or, le Conseiller Social de la Ministre, M. Daniel Guérin, a catégoriquement refusé de nous recevoir comme l'y oblige pourtant la réglementation, ce dernier arguant qu'il n'allait pas « recevoir toutes les organisations syndicales qui déposent un préavis de grève [sic !] ». A quoi sert donc un conseiller social ? Visiblement à pas grand chose ! Pas plus qu'une Ministre de la Culture plus préoccupée par son image médiatique que par le sort des personnels ! Voici donc une parfaite illustration du dialogue social à la sauce du nouveau gouvernement qui nous fait presque regretter leurs prédécesseurs ! Au moins, ceux là avaient la décence de nous recevoir. Par ailleurs sur ce dossier, le Ministère de la Culture est totalement hors-jeu. A aucun moment la Ministre n'a su peser sur le processus qui a abouti à la situation actuelle et en bout de course ce sont, comme toujours, les personnels qui en font les frais.

Le CMN complètement disqualifié

Quant aux responsables du CMN, ils sont, comme d'habitude, totalement dépassés par la situation et semblent tomber des nues. Ce n'est pourtant pas faute d'avoir averti depuis de nombreuses années l'administration via notamment le CHSCT, sur les risques potentiels que représente le rétablissement du caractère maritime pour les agents du CMN. Pas plus que le Ministère nous n'avons été reçus par la direction du CMN dans le cadre du préavis de grève, le Président Bélaval étant, nous dit-on, en déplacement !

Les personnels de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, attachés à leur monument comme ils le sont à leurs missions de service public culturel méritent mieux que cela Madame la Ministre !

En attendant une concertation large sur les conditions d'accès des salariés au Mont-Saint-Michel, les personnels vous demandent de tout mettre en œuvre et d'user de toute votre influence politique afin d'imposer un moratoire sur la situation actuelle.